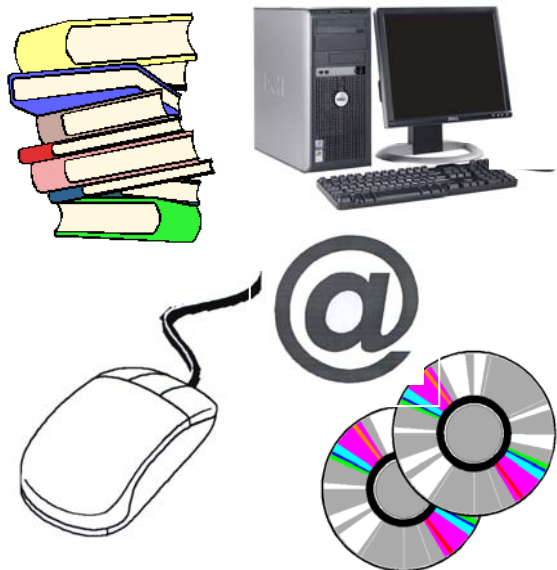


## espace travail personnel : le CDI



### Le CDI, lieu ressource des supports du savoir

Avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur prise en compte dans les différents enseignements au lycée, le CDI est équipé d'une structure informatique multimédia. Différents supports d'information sont donc à la disposition des élèves : livres, revues, cédéroms, Internet.

Le professeur documentaliste, en partenariat avec les professeurs de discipline, gère les ressources du CDI et apprend aux élèves, dans le cadre de leur travail personnel, des cours ou des divers dispositifs pédagogiques comme les TPE :

- à se repérer dans la jungle informationnelle,
- à construire leur savoir à travers la médiation documentaire.

*Professeur Documentaliste :*  
M. Aurélien CLAPPE

## espace lycéen

C'est un **lieu de vie** à animer.

Toutes les suggestions et propositions pour les utilisations de cet espace sont à formuler auprès du CPE.

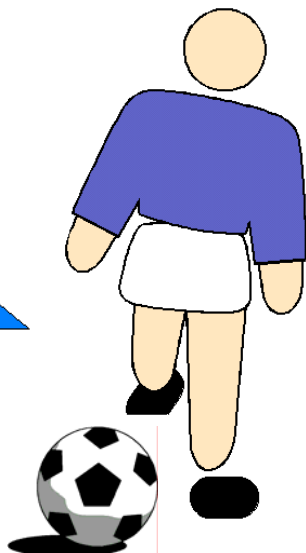
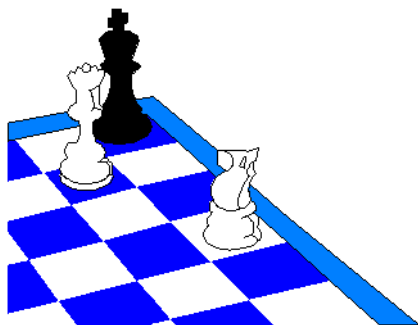


## espace détente

Dans le **déambulateur**,  
réception T.V.  
et réception satellite



Jeux d'extérieur d'**Echecs** et de **Dames** sont à la disposition des lycéens, créant ainsi un espace détente.



**Et toujours ...**



**S'adresser  
au Bureau  
du C.P.E**